

The background is a collage of three images: a clock face in the top right, a stack of papers in the bottom left, and a pen in the bottom right. The text is overlaid on these images.

Modalités d'évaluation

IFSI Charles Foix

Modalités d'évaluation

- La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.
- La validation de plusieurs unités d'enseignement peut être organisée lors d'une même épreuve, les notes correspondant à chaque unité d'enseignement sont alors identifiables.



Modalités d'évaluation

- Les UE des sciences fondamentales sont notées par l'UPMC sous forme de QCM ou de travail écrit et/ou par l'IFSI.
- Les UE des sciences et techniques infirmières sont notées uniquement à l'IFSI.
Les formes d'évaluation sont variées: pratiques, orales ou écrites, individuelles ou en groupe restreint, sur table ou travail personnel à restituer sous forme dactylographiée.



Modalités d'évaluation prévisionnelles

■ **UE 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie**
Travail écrit à partir d'un texte (repérage de concepts) en fin de semestre

■ **UE 1.3 : Législation, éthique, déontologie**
QCM Fac 45 mn + Analyse situations en fin de S1

■ **UE 2.1 : Biologie fondamentale**
QCM Fac 45 mn en fin de semestre

UE 2.2 : Cycle de la vie et grandes fonctions
QCM Fac 45 mn en fin de semestre

+ Evaluation vocabulaire médicale avant le stage

■ **UE 2.4 : Processus traumatique**
QCM Fac 45 mn en fin de semestre

UE 2.10 : Infectiologie, hygiène
Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage + TP lavage des mains

■ **UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques**
QCM Fac 45 mn en fin de semestre



Modalités d'évaluation prévisionnelles

- **UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière**

Elaboration d'une démarche clinique à partir du recueil de données en binôme en janvier

- **UE 4.1 : Soins de confort et de bien être**
Travail écrit individuel surveillé autour de la notion de dépendance, intimité, pudeur en janvier

- **UE 5.1 : Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**

Travail écrit d'analyse de situation clinique en binôme en fin de semestre

- **UE 6.1 méthode de travail**

Fiche de lecture : travail personnel en octobre

- **UE 6.2 : Anglais**

Présence et participation orale.



Modalités d'évaluation

L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon des principes de capitalisation et de compensation.

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elle, ou par application des modalités de compensation prévues.



Modalités d'évaluation

- La compensation des notes s'opère :
- entre deux unités d'enseignement d'un même semestre,
 - en tenant compte des coefficients (= Crédits) attribués aux unités,
 - à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat pour ces unités ne soit inférieure à 9 / 20.



Modalités d'évaluation

Exemple :

L'UE 1.1 (3 ECTS = coefficient 3)
se compense avec l'UE 1.3 (2 ECTS =
coefficient 2)

■ UE1.1 : 8/20 et UE 1.3 : 14/20

→ Pas de compensation possible car
note < 9/20

■ UE 1.1 : 9/20 et UE 1.3 : 11/20

→ Non compensée car moyenne < 10/20
 $(9 \times 3) / 60 + (11 \times 2) / 40 = 49 / 100$

■ UE 1.1 : 11/20 et UE 1.3 : 9/20

→ Compensée $(11 \times 3) + (9 \times 2) = 51 / 100$
soit 10,2/20 → ECTS des 2 UE



Modalités d'évaluation

Les unités d'enseignement du semestre 1 qui donnent droit à compensation entre elles sont les suivantes :

- 1.1. Psychologie, sociologie, anthropologie et 1.3 Législation, éthique, déontologie
- 2.1. Biologie fondamentale (1 ECTS) et 2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions (3 ECTS)
- 2.10. Infectiologie et hygiène (2 ECTS) et 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques (2 ECTS)



Modalités d'évaluation

La compétence 3 du référentiel infirmier défini dans l'annexe II « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » est **acquise à l'issue de la première année.**

Cela comporte la validation des UE :

- 2.10. S1 « infectiologie, hygiène »
- 4.1. S1 « soins de confort et bien être »
- 5.1. S1 « accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens »



Modalités d'évaluation

Cela comporte également la validation des éléments de compétences suivant en

stage :

- Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne.
- Cohérence des modalités de réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques.
- Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention.



Modalités d'évaluation

Les aides soignants et les auxiliaires de puériculture sont dispensés de la validation de cette compétence acquise durant leur formation initiale.

Les étudiants admis en deuxième année en ayant validé les UE 2.10, 4.1, 4.3 (soins d'urgence) et 5.1 pourront exercer en qualité d'aide soignant.





Merci de votre attention

